



Municipalité de Nominugue
Rapport d'activités de l'agente de liaison
Chrystelle Matte-Richer
Été 2022



Rédaction :

Chrystelle Matte-Richer
Agente de liaison, *Soutien technique des lacs*, CRE Laurentides

Coordination :

Élodie Basque
Chargée de projets, CRE Laurentides

Révision :

Anne Léger
Directrice générale, CRE Laurentides

Référence à citer :

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2022). Rapport d'activités. Programme de *Soutien technique des lacs* 2022 à Nomingue, 13 p.

Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se préoccupent de la santé des lacs et qui participent, de près ou loin, à leur protection : les bénévoles, les associations de lac, la patrouille nautique, les employés et les élus de la municipalité. Ce mandat n'aurait pas été possible sans la volonté de tous.

Table des matières

Avant-propos	2
1. Municipalité de Nominique	3
2. <i>Soutien technique des lacs 2022</i> à Nominique	4
2.1 Présentation de l'agente de liaison	4
2.2 Bilan des activités de l'été 2022	4
3. Orientations et recommandations	8
3.1 Caractérisation et connaissance	8
3.2 Sensibilisation-Communication	8
4. Conclusion	9
5. Références	10
Annexe 1 – Plan d'action	11
Annexe 2 – Tableau de bord des activités	12

Avant-propos

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des MRC de la région.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour protéger la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison, est présente dans les bureaux municipaux pour une durée de 12 ou 16 semaines afin de réaliser différentes activités de concertation, de caractérisation et de sensibilisation auprès notamment des associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation de son mandat.

1. Municipalité de Nominique

Le territoire de Nominique compte plus de 400 plans d'eau, dont 102 lacs qui possèdent un toponyme officiel (Figure 1). De ceux-ci, 8 sont inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (Tableau I).

D'ailleurs, ce sont les maintes menaces qui pèsent sur la santé des lacs, l'abondance de ces derniers dans la municipalité, l'implication soutenue des associations de lacs et la présence de myriophylle à épis dans les municipalités environnantes qui ont encouragé la municipalité de Nominique à participer au programme de *Soutien technique des lacs* pour une cinquième fois. La dernière participation de la municipalité au programme avait eu lieu en 2014. Entretemps, les associations ont continué d'être actives; celles-ci ont donc pu profiter de la présence de l'agente de liaison pour accomplir plusieurs protocoles du RSVL.

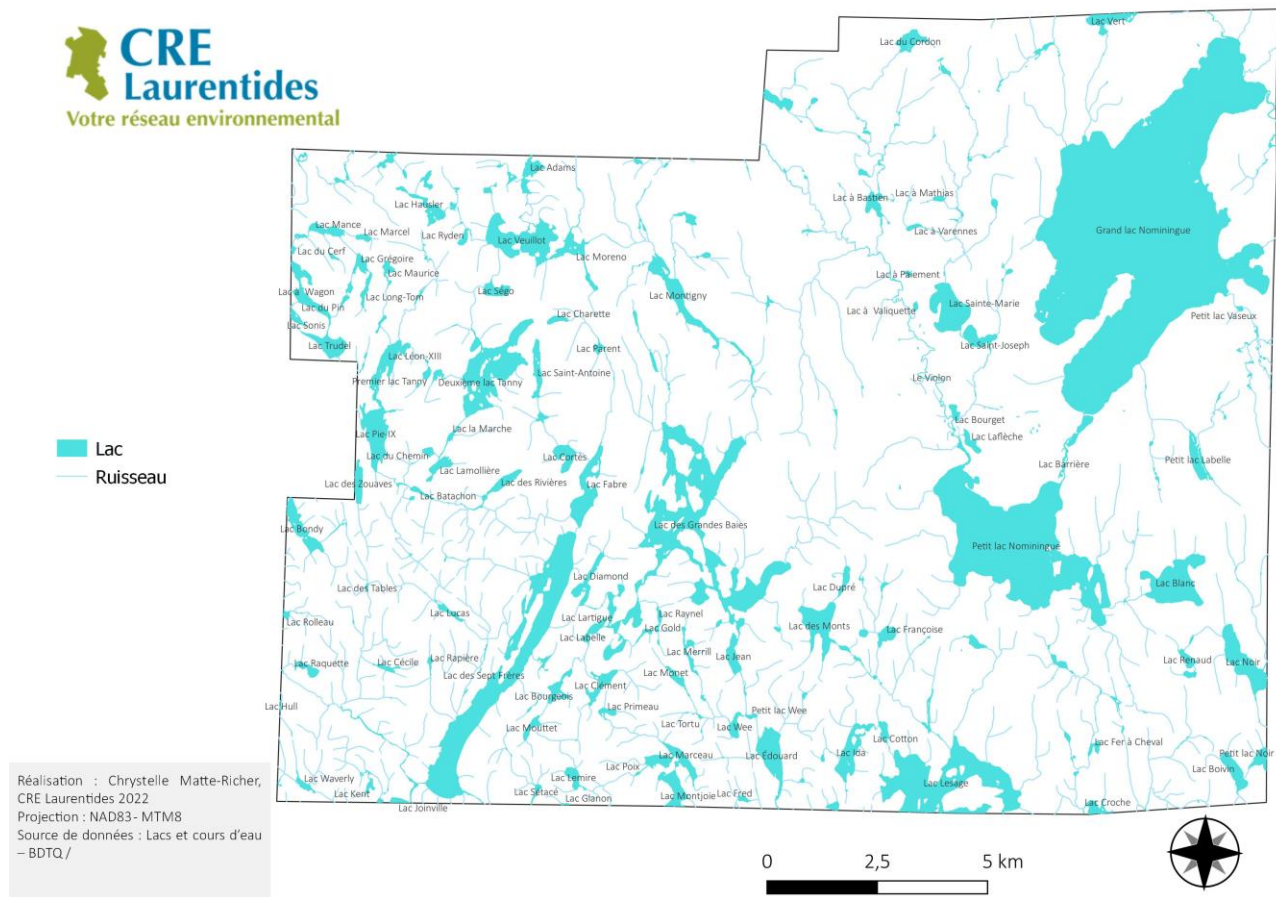


Tableau I. Lacs de Nomingue inscrits au RSVL (MELCCFP, 2022)

Nom du lac	No RSVL
Blanc	560
Grandes Baies	65
Lesage	66
Nomingue, Grand	119
Nomingue, Petit	51
Sainte-Marie	71
Saint-Joseph	83
Vert	282

<https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/index.asp>

2. *Soutien technique des lacs* 2022 à Nomingue

En 2022, le plan d'action de l'agente s'inscrivait dans un retour du *Soutien technique des lacs*, soit en appuyant les associations dans la réalisation des protocoles du RSVL, particulièrement ceux concernant les plantes aquatiques et les bandes riveraines. L'agente a aussi mis à jour la *Politique des usages des lacs de Nomingue*, qui avait été conçue lors d'un mandat précédent (pour le plan d'action complet, consultez l'annexe 1).

2.1 Présentation de l'agente de liaison

Chrystelle Matte-Richer détient un baccalauréat en géographie environnementale de l'Université de Montréal. Elle poursuit ses études à l'Université de Sherbrooke à la maîtrise en environnement avec un cheminement en gestion de l'environnement et de la biodiversité intégrée à la gestion des territoires. Elle aimerait éventuellement travailler à protéger l'environnement dans les communautés autochtones du Québec. Elle souhaiterait ainsi faire un certificat en études autochtones pour avoir de meilleures connaissances et mieux intervenir dans ce milieu. Elle-même native de Nomingue, elle porte un intérêt marqué pour ce territoire. Elle est passionnée par la nature; c'est donc pourquoi la protection des cours d'eau lui tient à cœur. Ce fut son deuxième mandat en tant qu'agente de liaison, le premier ayant été réalisé à L'Ascension en 2021.



2.2 Bilan des activités de l'été 2022

Voici le bilan des activités réalisées par l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs* à Nomingue classées selon les objectifs spécifiques du plan d'action. Pour plus de détails, veuillez consulter les annexes 1 et 2.

Objectif 1. CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE

1.1 Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCCFP dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- Organiser une séance d'information sur les divers protocoles du RSVL (tous les lacs) ;

Une séance d'information sur les divers protocoles du RSVL a eu lieu le 21 juin. Les protocoles du RSVL ont été présentés en portant une attention particulière à celui concernant la détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes. Deux associations de lacs étaient présentes, soit l'association des résidents du lac des Grandes Baies et l'association pour la protection de l'environnement du lac Blanc.



Caractérisation des plantes aquatiques, 26 juillet 2022

Crédit photo : Chrystelle Matte-Richer

- Former et accompagner les bénévoles pour la réalisation du protocole de caractérisation des plantes aquatiques (selon les demandes) ;

La caractérisation des plantes aquatiques a été réalisée au lacs Blanc, Sainte-Marie et Saint-Joseph. Les lacs ont été patrouillés dans leur entièreté (niveau 4). Une patrouille a aussi été effectuée au petit lac Nomingue autour de l'accès privé d'un bénévole (niveau 1).

Au total, 8 bénévoles riverains ont été accompagnés dans leurs efforts pour la réalisation du protocole de caractérisation des plantes aquatiques entre le 22 juillet et le 16 août. Aucune PAEE n'a été observée dans les lacs patrouillés. Les observations de la caractérisation sommaire des plantes aquatiques indigènes ont été compilées dans le fichier prévu à cet effet.

- Accompagner les bénévoles pour la réalisation d'autres protocoles, selon l'intérêt, les besoins et le temps disponible (lacs Blanc, Lesage et autres à déterminer) ;

Des demandes ont été formulées pour le protocole de la caractérisation de la bande riveraine (voir point 1.2). Aucune autre demande n'a été formulée pour cette année.

- Effectuer des patrouilles régulières de détection du myriophylle à épis au Grand lac Nomingue (entrée du ruisseau Jourdain) et mobiliser les riverains pour ces patrouilles.

Du myriophylle à épis a été détecté au lac Tibériade ainsi que dans le ruisseau Jourdain sur le territoire de la municipalité de Rivière-Rouge. La municipalité de Nomingue s'inquiète donc de l'approche de la plante exotique

envahissante sur son territoire. Une estacade a été installée sur le ruisseau Jourdain du côté de Nominique en 2021. L'agente a effectué trois visites à cet endroit avant l'installation tardive de l'estacade dans la saison. Aucune trace de myriophylle à épis n'a été observée durant ces visites. Suite à l'installation de l'estacade au début du mois d'août, le suivi a été effectué par la patrouille nautique. L'association des résidents du Grand lac Nominique a été contactée par l'agente pour former des bénévoles à la détection du myriophylle à épis, mais aucun riverain n'a été mobilisé.

1.2 Aider les associations de lacs à acquérir des connaissances supplémentaires

- Accompagner ponctuellement la patrouille nautique lors des suivis des goélands sur le Grand lac Nominique ;

L'agente a accompagné la patrouille nautique quatre fois durant l'été. Pendant ces quatre sorties, elle a effectué l'échantillonnage de la qualité de l'eau à trois sites distincts pour évaluer la présence de coliformes fécaux. Les résultats de ces échantillonnages seront analysés par la firme AJ Environnement.

- Accompagner la municipalité pour la caractérisation de la bande riveraine afin de cibler les endroits les plus sensibles ;

Le protocole de caractérisation de la bande riveraine a été effectué par l'agente au lac des Grandes Baies, Lesage, Sainte-Marie et Saint-Joseph avec l'aide de bénévoles. L'agente a aussi effectué le protocole au petit lac Nominique, accompagnée de la patrouille nautique.

Au total 3 bénévoles ainsi que la patrouille nautique ont aidé à la réalisation du protocole entre le 30 juin et le 25 juillet. Les observations de la caractérisation de la bande riveraine ont été compilées dans le fichier prévu à cet effet. Des cartes ont aussi été produites et sont disponibles dans l'Atlas des lacs du CRE Laurentides.

- Accompagner l'association pour la protection de l'environnement du lac Blanc lors de l'utilisation d'une multisonde ;

Au début de l'été, l'association pour la protection de l'environnement du lac Blanc a démontré son intérêt à effectuer des analyses plus approfondies à l'aide d'une multisonde. Le 19 juillet, l'agente s'est donc rendue à la fosse du lac accompagnée d'un bénévole pour prendre des mesures avec la multisonde louée par l'association des résidents du Grand lac Nominique. Les résultats ont été compilés et analysés par l'agente. Ceux-ci sont disponibles dans l'Atlas des lacs du CRE Laurentides.

Objectif 2. SENSIBILISATION – COMMUNICATION

2.1 Sensibiliser les riverains aux bonnes pratiques à adopter en bande riveraine ainsi qu'à la réglementation municipale à ce sujet.

- Effectuer une tournée de porte-à-porte ciblant les endroits les plus sensibles au niveau de la bande riveraine afin de sensibiliser les riverains à l'importance de la bande riveraine.

Aucune tournée de porte-à-porte n'a été effectuée, puisqu'aucun lac n'a été sélectionné. En accord avec la municipalité, il a été décidé de ne pas faire de tournée de porte-à-porte ciblée. De plus, les tournées de porte-à-porte requièrent beaucoup de temps. Les efforts ont donc été mis ailleurs.

- Diffuser de l'information sur l'importance de la bande riveraine par l'entremise des différents médias de la municipalité.

Des dépliants ont été distribués lors des assemblées générales des associations. Des publications Facebook ont été créées afin que la municipalité puisse les publier.

2.2 Mettre à jour et synthétiser l'information contenue dans la politique des usages des lacs de Nomingue élaborée en 2013 afin de sensibiliser les citoyens aux enjeux de conflits d'usage et de favoriser l'utilisation pérenne des lacs.

La politique des usages des lacs de Nomingue a été mise à jour par l'agente, mais aucune synthèse n'a été effectuée. La politique est disponible dans l'Atlas des lacs du CRE Laurentides.

2.3. Diffuser de l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques en lien avec la santé des lacs.

- Offrir une formation aux patrouilleurs nautiques sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes ;

L'agente a donné une formation à la patrouille nautique le 14 juin. Les deux personnes composant la patrouille étaient présentes, soit le patrouilleur nautique ainsi que son adjoint. Lors de cette formation, les patrouilleurs ont pu se familiariser avec les plantes aquatiques exotiques envahissantes et surtout avec le myriophylle à épis.

- Participer aux AGA des associations ;

L'agente a participé à trois assemblées générales annuelles, soit celles de l'association des résidents du lac des Grandes Baies, l'association pour la protection de l'environnement du lac Lesage et l'association des résidents des lacs Sainte-Marie et Saint-Joseph. Pour chaque assemblée, l'agente a tenu des conférences en lien avec la santé des lacs, entre autres au sujet de la bande riveraine et des plantes aquatiques. Lors de ces assemblées, l'agente a pu constater qu'une des grandes préoccupations des membres des associations est le non-respect des consignes d'usages.

- Répondre aux questions des associations de lacs et des citoyens en lien avec la santé des lacs.

L'agente a rencontré plusieurs membres des conseils d'administration des associations de lacs pour planifier les activités estivales ainsi que pour répondre à leurs préoccupations. En début de saison, l'agente a donc rencontré l'association pour la protection de l'environnement du lac Blanc, l'Association des résidents des lacs Sainte-Marie et Saint-Joseph et l'association pour la protection de l'environnement du Petit lac Nomingue.

L'agente a aussi répondu aux préoccupations de l'association des propriétaires de l'île du Sanctuaire (au lac Lesage) face à l'état de leur rive. L'agente s'est donc déplacée sur le terrain le 3 août afin d'observer la bande riveraine de plusieurs membres du conseil d'administration. Elle a ainsi pu les rassurer sur l'état de la rive puisque celle-ci contient toutes les composantes appropriées pour bien jouer son rôle.

3. Orientations et recommandations

En considérant les préoccupations recueillies auprès des riverains rencontrés et à la lumière de ses propres observations, l'agente de liaison a pu formuler des recommandations. Certaines de celles-ci pourraient être particulièrement pertinentes dans la perspective qu'un autre agent du soutien technique soit en poste à Nomingue dans une prochaine année.

3.1 Caractérisation et connaissance

- Accompagner le lac des Grandes Baies ainsi que le Petit lac et le Grand lac dans la caractérisation des plantes aquatiques ;
- Débuter l'accompagnement pour le *Suivi du périphyton* du lac Blanc et du Petit lac. Évaluer la possibilité d'un accompagnement au lac des Grandes Baies ;
- Lors de cet accompagnement, l'accent devrait être mis sur la formation des bénévoles à la prise de données afin de s'assurer de l'autonomie des associations de lac et la pérennité du suivi ;
- Former des bénévoles du Grand lac pour le protocole de détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes, en particulier le myriophylle à épis.

Étant donné les risques associés à la propagation d'espèces aquatiques exotiques envahissantes, il serait judicieux d'effectuer le protocole de détection au Grand lac Nomingue. En effet, sa position en aval du lac et du ruisseau Tibériade le rend vulnérable à l'introduction du myriophylle à épis. La vigilance est donc de mise.

3.2 Sensibilisation-Communication

Le travail de sensibilisation auprès des riverains est primordial, car la prise de conscience environnementale et la surveillance des lacs amènent plusieurs questions et préoccupations. Voici quelques recommandations à la suite du travail fait sur le terrain :

- Favoriser les rencontres entre les riverains et l'agente de liaison afin de discuter davantage des enjeux liés à la santé des lacs, par exemple par la tenue d'un kiosque lors d'événements estivaux, ou par la distribution d'informations à la station de lavage ;
- Favoriser la création d'un regroupement des associations de lacs de Nomingue ;

Par ailleurs, les préoccupations entourant l'enjeu du myriophylle à épis à Nomingue sont très présentes chez les riverains. Il est important de poursuivre la sensibilisation à ce sujet à l'aide des outils disponibles et de fournir de l'information supplémentaire sur l'état de la situation au lac et au ruisseau Tibériade.

4. Conclusion

Le retour du *Soutien technique des lacs* à Nomingue s'est bien déroulé. L'agente de liaison a été très bien accueillie par les associations de lacs. Ceux-ci ont apprécié qu'elle puisse les accompagner dans la réalisation des protocoles du RSVL. L'agente a aussi pu accompagner la municipalité pour différentes problématiques. Les citoyens de Nomingue ont à cœur la santé de leurs lacs. Il sera important de fournir aux associations et aux citoyens l'appui et les outils nécessaires pour les accompagner dans leurs efforts en ce sens.

5. Références

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (2022). Le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). En ligne [<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/>], consulté en décembre 2022.

Annexe 1 – Plan d'action

PLAN D'ACTION
<p>OBJECTIF 1. CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE</p> <p>1.1 Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCC dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser une séance d'information sur les divers protocoles du RSVL (tous les lacs); • Former et accompagner les bénévoles pour la réalisation du protocole de caractérisation des plantes aquatiques (selon les demandes); • Accompagner les bénévoles pour la réalisation d'autres protocoles, selon l'intérêt, les besoins et le temps disponible (lacs Blanc, Lesage et autres à déterminer); • Effectuer des patrouilles régulières de détection du myriophylle à épis au Grand lac Nomingue (entrée du ruisseau Jourdain) et mobiliser les riverains pour ces patrouilles. <p>1.2 Aider les associations de lacs à acquérir des connaissances supplémentaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner ponctuellement la patrouille nautique lors des suivis des goélands sur le Grand lac Nomingue (2 ou 3 sorties durant l'été); • Accompagner la municipalité pour la caractérisation de la bande riveraine afin de cibler les endroits les plus sensibles
<p>OBJECTIF 2. SENSIBILISATION – CARACTÉRISATION</p> <p>2.1 Sensibiliser les riverains aux bonnes pratiques à adopter en bande riveraine ainsi qu'à la réglementation municipale à ce sujet.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une tournée porte-à-porte ciblant les endroits plus sensibles au niveau de la bande riveraine afin de sensibiliser les riverains à l'importance de la bande riveraine • Diffuser de l'information sur l'importance de la bande riveraine par l'entremise des différents médias de la municipalité. <p>2.2 Mettre à jour et synthétiser l'information contenue dans la politique des usages des lacs de Nomingue élaborée en 2013 afin de sensibiliser les citoyens aux enjeux de conflits d'usage et de favoriser l'utilisation pérenne des lacs.</p> <p>2.3 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques en lien avec la santé des lacs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offrir une formation aux patrouilleurs nautiques sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes; • Participer aux AGA des associations; • Répondre aux questions des associations de lacs et des citoyens en lien avec la santé des lacs

Annexe 2 – Tableau de bord des activités

Total de personnes impliquées: 125 personnes

Total des outils distribués :

100 Guide myriophylle à épis

50 dépliants Bandes riveraines au travail

Date	Activités	Nombre de personnes présentes	Notes et commentaires
6-juin	Rencontre avec les associations, la municipalité et la mairesse	15	
14-juin	Formation patrouille nautique	2	
18-juin	AGA lac Lesage	20 (environ)	Présentation sur l'importance de la bande riveraine. 16 dépliants sur la bande riveraine distribués 14 affichettes bandes riveraines au travail distribuées 20 guides myriophylle à épis distribués
21-juin	Formation protocole RSVL aux associations de lacs	5	13 x 3 = 39 dépliants distribués, 1 de chaque : bande riveraine, myriophylle à épis et cladocère épineux
30-juin	Caractérisation bande riveraine lac des Grandes Baies	1	
10-juillet	AGA lac des Grandes Baies	40 (environ)	Présentation sur l'importance de la bande riveraine et les bonnes pratiques 10 dépliants sur la bande riveraine distribués 6 affichettes bandes riveraines au travail distribuées 35 guides myriophylle à épis distribués
13-juillet	Caractérisation bande riveraine lac Ste-Marie et Saint-Joseph	1	
14-juillet	Caractérisation bande riveraine lac Lesage	1	
22-juillet	Caractérisation plantes aquatiques lac Blanc	5	
25-juillet	Caractérisation bande riveraine Petit lac	2	
26-juillet	Caractérisation plantes aquatiques Ste-Marie et St-Joseph	1	

13-août	AGA lac Ste-Marie et St-Joseph	30 (environ)	Présentation sur l'importance de la bande riveraine et sur les résultats de l'été 11 dépliants sur la bande riveraine distribués 5 affichettes bandes riveraines au travail distribuées 32 guides myriophylle à épis distribués
16-août	Plantes aquatiques (niveau 1) Petit lac	2	Formation sur les plantes aquatiques et détection de niveau 1 (devant accès privé)